



# Demande de titre de séjour vie privée et familiale

Par **FAHIM31**, le **20/11/2018 à 10:50**

Bonjour,

Je suis française, mon mari est marocain, il est entré en France avec un visa Schengen type C délivré par l'Espagne aujourd'hui expiré. Il n'a pas fait de déclaration d'entrée en France mais il a des justificatifs de sa présence depuis 4 ans sur le territoire (école de français, AME, ...), nous avons également les preuves de vie commune datant de plus de 6 mois. Il a bientôt rdv pour déposer sa demande de titre de séjour vie privée et familiale. Y a t-il à s'inquiéter d'une oqtf? Peut-il obtenir une autorisation de travail s'il a une promesse d'embauche?

Merci de vos réponses